REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/010/017

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-six, le 3 novembre, à 20h00,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Christine **CLEMENT**, Nadège **EMPEREUR**, Michèle **FERRARIS**, François **GAZAVE**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Fanny **JORCIN**, Mathieu **LECLERCQ**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**,

Absents excusés : Romain **BOUVET**, Joëlle **CAMPERS**, Anne-Emmanuelle **LECLÈRE** (pouvoir à Mathieu **LECLERCQ**), Coline **MARGUERETTAZ** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**) Claire **VANMARCKE** (pouvoir à **Nadège EMPEREUR**).

Secrétaire de séance : Christel **MAILHÉ**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 17
Date de la convocation : le 29 octobre 2026
Date de publication : 6 novembre 2026 au 6 janvier 2027

****

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FOND EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER) POUR LA CONSTRUCTION DE LA CITE SCOLAIRE ET DE LA SALLE POLYVALENTE

La Commune de Séez envisage de construire un nouveau bâtiment en extension de l'école maternelle afin de regrouper les classes maternelles, élémentaires et le restaurant scolaire sur le même site.
Par ailleurs, un nouveau bâtiment sera construit pour une salle polyvalente qui remplacera l'actuel foyer rural.
L'ensemble du site existant sera reconfiguré pour assurer une bonne cohabitation de ces différentes fonctions. Les stationnements existants seront mutualisés pour les écoles et la salle polyvalente.

La Commune de Séez est limitrophe de Bourg Saint Maurice. Elle est traversée par la route départementale qui mène au Col du Petit Saint Bernard, marquant la frontière entre la Tarentaise et le Val d'Aoste en Italie.

Lors du recensement de 2021, on comptait 2 413 habitants à Séez, dont 16% de 0 à 14 ans.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'école maternelle accueille 55 enfants, répartis dans 3 classes. L'école élémentaire accueille 112 enfants en 5 classes.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20261103-2026-010-017-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

L'école maternelle est installée dans des bâtiments construits au début des années 2000 et soumis au décret tertiaire (décret 2019 771 du 23 juillet 2019), à la sortie du centre-ville, au sein d'un pôle d'aménagements comprenant également un parking communal, un skate-park et un city-stade, ainsi qu'un terrain de football. Les classes élémentaires sont sur un autre site au centre-ville, dans un bâtiment datant des années 1950 qui accueille également des logements.
Le restaurant scolaire est installé au RDC d'un immeuble d'habitation à mi-chemin entre les deux écoles.

Par ailleurs, la Commune possède un foyer rural qui a été construit dans les années 1950. Cet équipement polyvalent accueille des activités au quotidien (gym, danse, chorale) et des événements ponctuels (réunions publiques, événements festifs, concerts d'été, etc...). Les aménagements intérieurs du bâtiment sont désormais obsolètes, en particulier la cuisine. Par ailleurs, les performances thermiques des 3 bâtiments ne sont plus en adéquation avec les attentes actuelles.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des deux feuilles de route départementales, l'une consacrée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation de la biodiversité, l'autre à l'adaptation au changement climatique dans une France à +4 °C, qui doivent désormais être déployées et concrètement mises en œuvre au quotidien au sein de vos communes et intercommunalités.

Différentes entités fonctionnelles composent le programme de l'opération :

- la restructuration partielle du bâtiment scolaire existant, son amélioration thermique et énergétique et son extension afin d'accueillir 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires,
  Surface d'objectif : 1 199m2 bâti, 1 595m2 espaces extérieurs (cours de récréation, préaux, etc...)

- la construction d'une extension en lien avec les locaux scolaires pour le restaurant scolaire, avec 150 repas en liaison froide.
  La salle à manger de maternelle est dimensionnée pour 50 places, en un service, à table.
  La salle à manger des élémentaires est dimensionnée pour 66 places (soit 100 repas au total).

- la salle de restauration est utilisée pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.
  Surface d'objectif : 279m2 bâti

- la construction d'un bâtiment pour la salle polyvalente, permettant l'accueil de 400 personnes debout ou 150 places assises.
  Il s'agit d'une salle polyvalente qui peut accueillir des activités culturelles et sportives, mais pas de sports avec ballons.
  On trouve une cuisine de 50m2 équipée (notamment pour les traiteurs) ainsi que des équipements scéniques de base (sonorisation de la salle, écran de projection motorisé, scène de 18m2 en praticables démontables).
  Surface d'objectif : 480m2 bâti, 422m2 espaces extérieurs (hors parking et aménagements paysagers des espaces résiduels) - la construction d'une chaufferie bois granulés/plaquettes permettant de relier l'ensemble des bâtiments.

- une cuve de 30m3 pour la récupération des eaux de pluie (alimentation des chasses d'eau et arrosage)

- la création d'un nouveau dallage de 250m2 pour déplacer le city-stade (récupération possible des éléments existants)

- l'aménagement d'un terrain de football de 60 x 45 m pour la pratique du foot à 7.

- la restructuration du parking existant : hypothèse de dépose des éléments de mobilier urbain, reprises ponctuelles des bordures, nouvel enrobé sur la partie circulée et dés imperméabilisation des places de stationnement, plantations et aménagements paysagers sur 2 770m2 de surface traitée.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20261103-2026-010-017-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Engagée dans une démarche globale de requalification de son patrimoine bâti, la commune de Séez souhaite, à travers ce projet, affirmer ses orientations environnementales.

Outre les aspects réglementaires avec une performance énergétique et environnementale forte et supérieure aux seuils actuels de la RE2020, les concepteurs devront apporter une attention particulière à 5 thématiques identifiées comme très importantes sur le projet :

- Énergie et bilan carbone : une performance énergétique très élevée et des émissions carbones très faibles avec une recherche des seuils 2031 de la RE 2020 pour les indices énergétiques et carbone. Le réemploi in-situ de matériaux ou sourçable sur les plateformes matériaux les plus proches sera également souhaité.

- Confort hygrothermique : un confort d'été assuré sans recours à la climatisation mais au travers d'une conception bioclimatique, de l'utilisation de matériaux biosourcés et de systèmes de rafraîchissements passifs.

- Confort acoustique : étudié sur l'ensemble des espaces.

- Adaptabilité : Adaptations aux changements climatiques avec une conception anticipant les évolutions climatiques des prochaines années.

- Adaptabilité du bâtiment avec une structure des toitures dimensionnée pour permettre l'installation ultérieure de panneaux photovoltaïques pour les bâtiments sur le haut du site, qui bénéficient d'un meilleur ensoleillement.

- Commissionnement : une validation et suivi du projet et de ses performances de la phase étude aux deux années suivant la réception du bâtiment.

Le planning prévisionnel prévoit le début des travaux en mars 2027.

Le coût prévisionnel des travaux est de 7 594 000,00 € HT (Ce montant n'inclut pas la maitrise d'œuvre)

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Construction de la cité scolaire (école maternelle et primaire) et d'une salle polyvalente

Coût estimatif de l'opération		Ressources prévisionnelles de l'opération			
Nature des dépenses	Montant (HT)	Financements		sollicité ou acquis	Montant (HT)
TRAVAUX	7 594 000.00 €	SUBVENTIONS	DEPARTEMENT - CONTRAT DEPARTEMENTAL	sollicitée	450 000.00 €
			DEPARTEMENT - FDEC	Dossier à déposer	250 000.00 €
			REGION AURA	Dossier à déposer	200 000.00 €
			DETR / DSIL	Dossier à déposer	300 000.00 €
			FONDS VERT	Dossier à déposer	300 000.00 €
			FEDER / UE	Dossier à déposer	1 000 000.00 €
		Sous-total aides publiques			2 500 000.00 €
		Auto-financement			5 094 000.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	7 594 000.00 €	COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)			7 594 000.00 €

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20261103-2026-010-017-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Aussi la commune sollicite un accompagnement au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER), pour la construction de la cité scolaire et de la salle polyvalente, d'un montant de 1 000 000,00 € HT maximum et l'autorisation de démarrer les travaux par anticipation à l'octroi de la subvention.

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ➔ **APPROUVE** la réalisation de ce projet,
- ➔ **SOLLICITE** la subvention FEDER la plus élevée possible,
- ➔ **DEMANDE** l'autorisation de démarrer les travaux de manière anticipée, avant la décision d'octroi de subvention,
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention et à signer toutes les pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (Savoie)

La secrétaire de séance,
Christel MAILHÉ

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20261103-2026-010-017-DE
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026